



# Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

Distr.  
GENERAL

UNEP/CMS/Conf. 7.6  
9 septembre 2002  
Point 11(a) de l'ordre du jour

SEPTIÈME SESSION DE LA  
CONFERENCE DES PARTIES  
Bonn, 18-24 septembre 2002

## MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DE L'INFORMATION DE LA CMS (Préparé par UNEP-WCMC, en consultation avec le Secrétariat)

1. Une action de conservation efficace et opérante implique une information adéquate qui facilitera la planification et la prise de décision. Le plan de gestion de l'information de la CMS répond aux exigences de la Convention et des Accords connexes. La mise en œuvre du plan de gestion de la CMS a pour objectif d'améliorer l'efficacité et le rendement de la mise en application de la CMS, tout en assurant une contribution opérante du CMS à l'harmonisation de la manière de rapporter l'information et la gestion de l'information liée aux traités de bio-diversité.
2. La Résolution 6.5 de la Sixième session de la Conférence des Parties de la CMS (Cape Town, 1999) soulignait les objectifs suivants du Plan et identifiait un ensemble d'actions à prendre jusqu'à la fin de l'année 2004 :

### Objectifs :

1. Réviser les besoins en matière d'information et amorcer et mettre en place un plan d'actions en vue d'améliorer l'accès à l'information
2. Développer des outils de gestion de l'information en vue d'appuyer les activités des secrétariats de la Convention et des Accords
3. Étendre l'accès à l'information sur les espèces migratoires déjà recueillie par les secrétariats et les Parties
4. Promouvoir l'utilisation de l'internet comme moyen de diffuser l'information
5. Améliorer les mécanismes d'évaluation périodique de la Convention
6. Concevoir des mécanismes pour le partage d'expérience, en particulier entre les Parties et les autres Etats de l'aire de répartition.

Le tableau de l'Annexe 1 résume les progrès accomplis à ce jour concernant la mise en œuvre du plan de gestion de l'information de la CMS.

3. A la suite des recommandations et directives contenues dans la Résolution 6.5, le Secrétariat de la CMS chargé, en 2001, UNEP World Conservation Monitoring Centre (UNEP-WCMC) de produire une synthèse des rapports annuels et des accords connexes pour la CMS. Cette synthèse a permis de réunir une foule d'informations à propos des activités, du savoir, des forces et des besoins des Parties de la CMS et des Accords connexes. De même, UNEP-WCMC, en étroite collaboration avec le Secrétariat de la CMS, a passé en revue le contenu et la présentation des rapports nationaux des Parties et soumis une première ébauche pour une nouvelle présentation des rapports.

4. Ces actions forment la base de l'harmonisation des rapports au sein de la CMS et s'inspirent d'autres conventions et accords. La nouvelle présentation des rapports marque un précédent de taille en matière de simplification des rapports modulaires et de la circulation de l'information au sein des *Multilateral Environmental Agreements* (MEAs), facilitant de même l'exercice du rapport ainsi que la gestion de l'information.

5. L'application à ce jour des actions présentées dans la Résolution 6.5 ont eu pour effet le développement du Système d'Information de la CMS. Ce système rassemble : l'information fournie à la CMS par les Parties via de leurs rapports nationaux, les renseignements émanant de la CMS même et d'autres accords de bio-diversité, et les données issues de divers organismes spécialisés. Le Système d'Information accessible via l'Internet offre les catégories d'information suivantes :

**a) Information à propos des animaux dont la liste apparaît dans l'Annexe de la CMS**

Cette option permet d'accéder à l'information disponible dans les Rapports des Parties pour l'Annexe I : espèces versus la densité de la population, tendances, recherche et activités de surveillance, etc., de même que l'information émanant d'organismes spécialisés et accessible via l'Internet (ex.: Birdlife, Fishbase, IUCN Red listing, UNEP-WCMC, etc.).

**b) Information à propos des groupes d'animaux auxquels la CMS s'intéresse tout spécialement**

Cette option permet d'accéder à l'information disponible dans les Rapports des Parties transmis à la CMS à propos de groupes d'animaux auxquels la Convention s'intéresse tout spécialement (c'est-à-dire: chauves-souris, oiseaux, tortues marines, mammifères marins et terrestres – autres que chauves-souris). On y trouve également des renseignements sur des sujets tels que l'application de la législation, les obstacles à la migration, les facteurs constituant une menace, les entraves à l'action, aide requise, etc.

**c) Information à propos des Parties à la CMS**

Cette option permet à l'utilisateur d'obtenir un portrait du pays pour chacun des Parties de la CMS. Le portrait comprend de l'information concernant les organismes nationaux, gouvernementaux et non-gouvernementaux engagés dans la mise en œuvre de la convention; des précisions au sujet de la mise en application des résolutions et des recommandations au niveau national; des renseignements sur la mobilisation des ressources financières et techniques, sur l'utilisation de la technologie moderne (la télémétrie par satellite, par exemple), et sur les espèces répertoriés dans les Annexes de la CMS et que l'on retrouve dans le pays en question.

**d) Information fournies par les Parties de la CMS sur des thèmes spécifiques**

Cette option offre à l'utilisateur un survole de tous les Parties de la CMS, tant au niveau régional que mondial, proposant un état présent de la situation et ce, à propos de thèmes variés et pertinents à la mise en application de la Convention, tels que la mise en application des résolutions et des recommandations, la mobilisation de ressources financières et techniques, et l'utilisation de la technologie moderne, la télémétrie par satellite, par exemple.

6. Pour ceux qui désirent se familiariser avec les ressources offertes par le Système d'Information du CMS, UNEP-WCMC donnera une démonstration du Système en directe lors de la prochaine conférence. Un prototype du Système d'Information est également disponible sur le site web de la CMS à l'adresse suivante :

**<http://www.unep-wcmc.org/cms/ims>**

Action requise:

La Conférence des Parties est invitée à réviser la mise en application, à ce jour, du Plan de Gestion de l'Information, afin d'indiquer les priorités pour d'autres mises en application pendant le prochain triennium (incluant, à votre discrétion, de nouvelles activités non incluses dans le Plan original), et à communiquer vos réactions concernant le Système d'Information, tant au niveau du contenu que de la présentation, ayant soin de proposer une vision d'ensemble pour l'avenir afin de guider cette activité des plus importantes à travers les trois prochaines années.

Action	Objectif/ Rang de Priorité	Calen- drier	Progrès	Notes	Activités projetées
1. Analyser les rapports des Parties ainsi que les informations provenant d'autres sources pour dresser une vue d'ensemble de la mise au point de la Convention, aux niveaux national et international. Sur la base de cet examen, concevoir des directives révisées et/ou des modes de présentation normalisés.	5  Très élevé	2000	Complété	<p>La synthèse des rapports présentés à la CMS et des les accords connexes soumis par les Parties de la CMS entre 1988-2001 -synthèse complétée et distribuée à la fin de 2001, est à la base du développement de la nouvelle présentation du rapport national.</p> <p>La synthèse des rapports nationaux pour l'année 2002 soumise à la CMS jusqu'au 31 juillet 2002 est disponible; le document est intitulé : UNEP/CMS/Conf. 7.6.1.</p> <p>On peut lire et réagir à ces deux synthèses via le Système d'Information de la CMS sur le web à l'adresse suivante : <a href="http://www.unep-wcmc.org/cms/ims">http://www.unep-wcmc.org/cms/ims</a></p>	
2. Rédiger la version définitive du Plan de gestion de l'information de la CMS en intégrant les informations pertinentes et en suivant les conseils du Comité permanent et les résultats des consultations avec les secrétariats de la Convention et des Accords.	1  Élevé	2002	Complété	Une ébauche du document a été soumise à la sixième Conférence des Parties de la CMS. Une version définitive est disponible au Secrétariat de la CMS	

Action	Objectif/ Rang de Priorité	Calen- drier	Progrès	Notes	Activités projetées
3. Collaborer avec le Système d'information pour la conservation de la bio-diversité et d'autres organismes tels que GROMS pour la mise au point d'un projet sur les espèces migratoires, lequel s'appuiera sur les ressources en information de ces réseaux pour satisfaire les besoins en données de la Convention et des Accords connexes	1  Élevé	2002 – 2004	En cours	Le système d'information de la CMS est déjà relié à plusieurs bases de données d'organismes spécialisés, ce qui permet aux usagers du système d'accéder sans délai à l'information gérée par ces organismes. Voici la liste des systèmes déjà reliés par le biais du Système d'Information de la CMS :  BirdLife species database;  Fishbase;  Species 2000;  IUCN Red List;  International Taxonomic Information System;  Et une bibliothèque électronique.	Au fur et à mesure que de nouvelles initiatives verront le jour, développeront leur propre système d'information et auront une fenêtre sur l'Internet, de plus en plus liens seront possibles. Les développements projetés à court et moyen termes comprennent: GROMS; IUCN Species Information System; AEWA Species Database; Wetlands International International Waterfowl Census Database; and BirdLife International Important Bird Areas data.  Un projet d'intégration de la base de données de Wetlands International, BirdLife et UNEP-WCMC est actuellement en cours dans le contexte de AEWA.
4. Tirer parti des activités en cours pour créer une base de données détaillée, à jour et faisant autorité sur les espèces inscrites et les Etats de l'aire de répartition, base de données qui sera reliée à d'autres informations pertinentes sur les espèces et l'installer sur Internet	2  Élevé	2002	Première étape complétée	A la suite de l'intégration de WCMC (maintenant UNEP-WCMC) à la grande famille de UNEP, le CMS a pu avoir accès aux bases de données du Centre, elles font maintenant une partie intégrante du système d'information de la CMS. Le système contient donc une information mise à jour concernant des sujets comme les aires de répartition des espèces, les listes des espèces selon plusieurs accords multilatéraux touchant à l'environnement; la documentation concernant la distribution et le statut de conservation des espèces protégés par le CMS; la nomenclature des espèces, la synonymie; les noms communs à plus de 30 langues, etc.	Il importe de revoir la liste des États de l'aire de répartition de la CMS en profondeur afin de déterminer les inconséquences existant entre la liste et les informations contenues dans la base de données du WCMC. Cette révision devra être menée à bien en ayant à l'esprit la gestion à long terme de la liste des États de l'aire de répartition de la CMS.
5. Créer une base de données sur les projets relatifs à la CMS et aux Accords connexes pour aider à l'évaluation de la contribution de la Convention aux travaux en cours sur les espèces migratoires et à la gestion des projets	2  Élevé	2002 – 2003	A mettre en œuvre	Le Système d'Information de la CMS permet la gestion de l'information à propos des projets de la CMS et des Accords.	Il nous reste encore à créer une plateforme afin de recevoir et recueillir l'information sur la mise en oeuvre du projet.  (voir Action 6).

Action	Objectif/ Rang de Priorité	Calen- drier	Progrès	Notes	Activités projetées
6. Demander aux Parties de présenter leurs rapports et autres documents officiels, y compris les rapports sur les projets, les propositions d'amendements aux Annexes et les rapports sur les « espèces faisant l'objet d'actions concertées », sous forme électronique pour les rendre plus accessibles sur Internet	3  Élevé	2002	En cours	Le Secrétariat de la CMS continue d'encourager les Parties à lui soumettre leur rapports nationaux sur support électronique. Le nouveau format du rapport a été mis à la disposition de tous les Parties à titre d'essai sur une base volontaire. Toutefois, le nombre des soumissions de rapports et d'information additionnelle demeure faible.  Le système d'information de la CMS comprend une bibliothèque électronique au moyen de laquelle on peut accéder au « savoir électronique » de la Convention	Les rapports reçus pendant ou après COP6 seront compilés et ajoutés à la synthèse.  Le matériel déjà disponible sur support électronique sera ajouté à la bibliothèque électronique selon les ressources disponibles.
7. Concevoir une méthode appropriée pour l'échange des informations entre la Convention, les Secrétariats des Accords et les Parties.	3  Élevé	2002 – 2003	En cours	Le format modulaire de la présentation du rapport de la CMS ainsi que le Système d'Information de la CMS permet l'échange d'information entre les Accords et les Parties. Les modalités pour l'intégration de l'information des Accords de la CMS reste à déterminer.	Il serait intéressant de considérer le développement d'Intranet au sein de la CMS au moyen duquel les Secrétariats et les Parties pourraient échanger idées et documents.
8. Mettre en place sur Internet une méthode appropriée de fourniture de l'information sur les espèces migratoires et les actions dans ce domaine, y compris les rapports des Parties, la synthèse des anciens rapports des Parties et les rapports sur les projets, information qui sera reliée, le cas échéant, à des listes d'espèces et de Parties.	4  Élevé	2002	Prototype de la métho- dologie complété	Le Système d'Information de la CMS rassemble l'information émanant des Parties de la CMS via leur rapports nationaux, et les données recueillies au sein de la CMS et d'autres accords liés à la bio-diversité, et l'information d'organismes spécialisées.	L'information contenue dans les rapports additionnels, une fois reçue, sera ajoutée à la base de données; on pourra donc la consulter.
9. Mettre en place un service d'information sur un groupe d'espèces de premier plan, en collaboration avec des organisations partenaires, afin de démontrer les possibilités offertes par des services d'information coordonnés sur Internet pour favoriser la mise en œuvre de la Convention et des Accords.	4  Élevé	2002 – 2004	En cours	On considère utiliser un nombre limité d'espèces faisant l'objet d'une action concertée figurant à l'Annexe 1 comme groupe d'espèces cible sur lequel fonder cette action.	

Action	Objectif/ Rang de Priorité	Calen- drier	Progrès	Notes	Activités projetées
10. Mettre au point un mécanisme d'échange de données d'expérience dans un domaine prioritaire et créer des serveurs ou des forums sur le Net pour les débats et échanges d'information dans des domaines d'intérêts essentiels à la mise en œuvre de la Convention et/ou des Accords.	6  Élevé	2002 – 2004	A mettre en œuvre	On considère utiliser des espèces faisant l'objet d'une action concertée comme groupe d'espèces cible sur lequel fonder cette Action. L'alternative serait de poursuivre une approche thématique plutôt qu'une approche taxinomique. (ex.: la télémétrie par satellite, « par prise », etc.)	
11. Dans le cadre des activités ordinaires du Secrétariat, poursuivre le dialogue avec les gestionnaires de l'information d'autres traités internationaux liés à la bio-diversité sur l'harmonisation de la gestion de l'information et de la présentation des rapports, le cas échéant en organisant une réunion des gestionnaires de l'information des organisations concernées.	1  Moyen	2003 – 2004	En cours	Le Secrétariat de la CMS continue de travailler de concert avec UNEP et d'autres Accords Multinationaux à des activités ayant pour but l'harmonisation sous UNEP. (Document d'information UNEP/CMS/Inf. 20 refers. Voir également :  <b><a href="http://www.unep-wcmc.org/conventions/harmonization/index.htm">http://www.unep-wcmc.org/conventions/harmonization/index.htm</a></b> .  La nouvelle présentation du rapport de la CMS ainsi que le Système d'Information de la CMS sont des projets d'avant-garde au cœur même de tout le processus.	La CMS participera aux futurs développements de cette initiative menée par UNEP, son Système d'Information constituant l'essentiel de sa contribution.

Action	Objectif/ Rang de Priorité	Calen- drier	Progrès	Notes	Activités projetées
12. Créer une base de données sur les Parties à la Convention et à tous les accords y compris les correspondants, comprenant toute l'information nécessaire sur les instruments et dates d'adhésion, les réserves, l'adoption d'amendements, etc.	2  Moyen	2002 – 2004	Complété pour ce qui est de la contribution de nos collaborateurs  (Une mise à jour constante est de mise)	Le Système d'Information de la CMS comprend des renseignements fournis par les Parties au moyen du nouveau format de rapport à propos d'éléments déjà mentionnés. Le système comprend également de l'information au sujet de l'application de la législation, des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux intéressés, plans et politiques nationales/régionales, ainsi que des sujets tels l'application des résolutions et des recommandations au niveau des Parties, la mobilisation des ressources financières et techniques, les campagnes de sensibilisation etc.	Toutefois, le Système d'Information de la CMS a des lacunes dues au fait que certains Parties n'ont toujours pas soumis leurs rapports nationaux. Les Parties doivent donc être encouragées à soumettre leurs rapports, et ce, même après la date butoir. Les rapports devront être acheminés sans délai pour CoP8..
13. Créer une métabase de données concernant les sources d'information sur les espèces migratoires, que l'on reliera à la base de données sur les listes d'espèces, les Parties et autres Etats de l'aire de répartition.	2  Moyen	2002 – 2004	A mettre en œuvre	Le Système d'Information de la CMS permet un accès direct à l'information gérée par les organismes spécialisés lorsque les renseignements sont offerts par le biais de l'Internet.. On considère les avantages qu'offrirait une métabase de données pour l'information non-disponible sur support électronique.	
14. Utiliser le Centre d'échange de la Convention sur la bio-diversité (CDB) pour promouvoir la CMS et faciliter le partage de l'information sur les espèces migratoires.	3  Moyen	2002 – 2004	Respectant les échéances (2003)	Maintenant que le Système d'Information de la CMS est en place, on peut faire en sorte de mettre en place des mécanismes afin de partager l'information avec CBD et CHM via l'internet.	

Action	Objectif/ Rang de Priorité	Calen- drier	Progrès	Notes	Activités projetées
15. Mettre en place un processus régulier d'examen des annexes basé sur l'information disponible relative aux espèces migratoires et aux dangers qui les menacent.	5  Moyen	2002 – 2004	Respectant les échéances (COP8)	On considère un protocole d'action pour mener à bien cette révision. Entre-temps, le Conseil Scientifique étudie une proposition pour la révision de l'Annexe 1 : espèces faisant l'objet d'une action concertée utilisant le format 'rolling paper'.	
16. Collaborer avec les secrétariats des Accords et les secrétariats des autres traités relatifs à la biodiversité pour renforcer le flux de l'information entre organisations.	6  Moyen	2002 – 2004	Respectant les échéances	Voir Note de l'Action 7.	
17. Encourager les Parties à inscrire les détails des réunions sur les listes pertinentes (BioNet).	6  Moyen	2002 – 2004	A mettre en œuvre		
18. Examiner la nécessité d'une base de données bibliographiques sur les espèces migratoires, en collaboration avec les Parties, les partenaires et si possible les entreprises réalisant les résumés analytiques et les bibliographies.	2  Faible	2002 – 2005	En cours	Le système de mise en œuvre de gestion de l'information de la CMS offre déjà un choix de références tirées de la documentation, sur la base de données d'UNEP-WCMC et les bases de données des organismes spécialisées reliées au Système.	Au fur et à mesure, de plus amples liens bibliographiques pourront être établis.
19. Etablir des liens appropriés avec les autres sources d'information sur Internet, et plutôt que de fournir simplement les listes des « liens intéressants », créer des liens intégrés appropriés.	4  Faible	2002 – 2005	En cours	Le Système d'Information de la CMS offre déjà un accès ('deep-drilling') à l'information concernant toute espèce dans la base de données gérées par un groupe de partenaires appropriés	Le système est conçu de tel sorte à permettre l'ajout de liens 'deep-drilling', tels GROMS, au fur et à mesure que les organismes spécialisés développent l'information disponible sur l'Internet.